

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS



LPO FRANCOIS MANSART
RUE JACQUARD
69240 THIZY-LES-BOURGS

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICE
CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE EN ANDALOUSIE
ESPAGNE

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 16 novembre 2018 à 16h00

Objet : Organisation d'un voyage en Andalousie - Espagne.

Calendrier : du vendredi 5 avril 2019 (soirée) au vendredi 12 avril 2019 (retour avant 18h00)

Nombre de participants : 49 élèves + 4 accompagnateurs.

Certains élèves risquent d'être majeurs au départ du voyage.

Mode de transport :

Autocar de grand tourisme équipé des équipements de sécurité réglementaires & législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (autocar récent & ne présentant aucun défaut technique, présence de ceintures de sécurité, remplacement réglementaire du chauffeur en cas de longue durée de conduite, compartiment réfrigéré pour les médicaments etc...).

Ou avion + autocar pour les transferts du Lycée jusqu'à l'aéroport et les transferts pendant le séjour

Hébergement : Les élèves et les accompagnateurs seront hébergés dans des familles d'accueil à proximité des différents lieux de visite afin de limiter les temps de déplacement et accéder rapidement aux visites du matin.

L'offre doit comprendre la pension complète pour l'ensemble des participants en fonction du programme détaillé ci-joint.

Visites et transports : Les prix de toutes les visites et transports devront être inclus dans le devis proposé. Les visites et les transports devront être réglés aux différents prestataires par les soins du candidat.

Aucune somme en argent liquide ne devra être versée aux enseignants accompagnateurs sur les lieux pour paiement éventuel des visites demandées (respect de la réglementation financière en vigueur).

Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être proposé aux accompagnateurs.

Options :

Les candidats devront obligatoirement chiffrer :

- Une proposition financière de base incluant une assurance annulation non nominative comprenant les critères suivants
 - Raison de santé de l'élève interdisant la participation du voyage, justifiée par un certificat médical.
 - Décès dans la famille (parents ou fratrie)
 - Déménagement entraînant un changement d'établissement
 - Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur
 - Interdiction administrative de voyager

Prix TTC :

L'offre de de prix correspondant au descriptif du séjour joint ci-après devra être fournie pour 53 personnes avec l'assurance annulation. Une variante peut être proposée avec le mode de transport en avion + autocar.

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra également préciser le montant des acomptes demandés.

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant la totalité des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations. Il n'est pas nécessaire d'établir un prix par participant, le prix global suffira.

En application du Code des Marchés publics, les prix sont réputés fermes et définitifs. Les éventuelles hausses de tarif entre la date de l'offre et la date du séjour devront être prévues par le candidat, incluses dans son devis et ne pourront être exigées par la suite.

Paiement : Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au LPO François Mansart, rue Jacquard 69240 THIZY-LES-BOURGS en double exemplaire avec un RIB. Le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Le calendrier est le suivant :

- 1^{er} acompte : fin février 2019
- 2^{eme} acompte : fin mars 2019
- Solde : avril 2019

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003 du 29 janvier 2010, « le paiement avant service fait de voyages et de séjours est possible dans la limite de 70% du prix du voyage ». « Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour ».

Assurance souscrite par le titulaire du marché : L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc

Litiges : Les litiges susceptibles de naître lors de l'exécution du marché seront portés devant le Tribunal administratif de Lyon, territorialement compétent.

Résiliation du marché : En cas de faute ou de manquement important dans l'exécution de ce marché et de son cahier des charges, le titulaire sera averti une première fois sous forme de simple lettre et une seconde lettre recommandée avec accusé de réception, ensuite aucun autre avertissement ne sera adressé et le LPO François Mansart pourra résilier le marché en cours de plein droit sans que cette résiliation soit génératrice d'indemnité. Dans ce cas, le LPO François Mansart pourra faire exécuter la prestation par un tiers, le surcoût sera alors à la charge du titulaire, jusqu'au terme prévu du marché.

Présentation des offres : Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Le dossier à remettre par le candidat comprend une enveloppe avec la mention suivante « Marché public – voyages en Andalousie, Espagne – Ne pas ouvrir » dont le contenu est précisé ci-après :

- acte d'engagement
- bordereau de prix annexé au cahier des charges
- un descriptif complet et précis du séjour

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS

-le présent cahier des charges signé et paraphé par le candidat

Modalités de réception des offres : Les propositions pourront être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception.

Les offres transmises par voie électronique devront faire l'objet d'un envoi postal des documents originaux en parallèle. Les deux devront respecter la date limite de remise des offres.

Outre la voie postale (de préférence en recommandée avec accusé réception), les offres pourront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture du service contre remise d'un récépissé.

Le service est ouvert de 8h30 à 11h30 et 12h15 à 16h30.

Attention, le lycée est fermé pendant les vacances scolaires du 20 octobre au 4 novembre 2018 inclus

Les offres seront reçues au plus tard vendredi 16 novembre 2018 16h00 **dernier délai** à l'adresse ci-dessous :

LPO FRANCOIS MANSART
SERVICE GESTION
RUE JACQUARD
69240 THIZY-LES-BOURGS
Intendant.0693566b@ac-lyon.fr

Les dossiers qui parviendront après la date limite de dépôt des offres ne seront pas retenus.

Validité des offres : Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Critères d'attribution du marché :

- Prix 60 %
- Qualité de la prestation : 40 %

La qualité de la prestation sera notamment jugée sur les points suivants :

- respect de la description du programme, cohérence de l'organisation des visites
- Qualité de l'hébergement (lieu – proximité des lieux de visites, type de repas).
- Qualité du transport

Dans le cas où plusieurs offres jugées les plus intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicataire pourra demander aux candidats concernés de préciser le contenu des offres.

Résultats : Tous les candidats, retenus ou non, seront informés du résultat de la consultation par courrier. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou par voie électronique.

Un avis d'attribution sera ensuite publié sur le site AJI.

Descriptif du séjour et programme souhaité

Informations : Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s'adresser au service intendance du lycée en appelant le 04 74 64 05 26

Ou en contactant les enseignants organisateurs :

- M. BOYER THIBAUDET Thierry : thbth1964@gmail.com

DESTINATION : ANDALOUSIE - ESPAGNE

DUREE : *Départ le vendredi 5 avril 2019 (soirée) de lycée François Mansart - Thizy les Bourgs.*

Retour le vendredi 12 avril 2019 (avant 18h00) au lycée François Mansart - Thizy les Bourgs.

TRANSPORT : Autocar ou autocar + avion

PUBLIC : Elèves de première et terminale du Lycée

PROGRAMME SOUHAITE

JOUR 1 : Départ du lycée – voyage en autocar ou autocar + avion (voyage de nuit)

JOUR 2 : Arrivée à Tolède, arrêt de plusieurs heures pour une visite libre de la ville (rue panoramique de la ville et visite du centre historique). Reprise du voyage et arrivée le soir dans les familles sur Cordoue ou Séville avec le repas du soir fournis par les familles d'accueil.

JOUR 3 : SEVILLE

- Visite de la Torre del Oro et Guadlaquivir
- La casa Pilatos
- Le parc Maria Luisa et la plaza de Espana
- Visite du centre historique
- Spectacle de flamenco en soirée (ou jour 5)
- Retour en familles le soir avec le repas fourni.

JOUR 4 : Visite guidée de Cordoue

- Visite de la Mezquita- cathedral
- Visite de la torre de la Calahorra
- Visite de l'Alcazar et ses jardins
- Promenade et visite guidée du centre historique : la juderia avec la visite de la synagogue.
- Retour en familles le soir avec le repas fourni.

JOUR 5 : Visite de Séville

- Visite de la cathédrale, Giralda et le patio de Los Naranjos
- Visite de l'Alcazar et ses jardins
- Visite guidée en français de Barrio de Santa Cruz
- Spectacle de flamenco en soirée (ou jour 3)
- Retour en familles le soir avec le repas fourni.

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS

JOUR 6 : Départ pour Cadix

- Le matin, visite libre du centre historique
- Dans la journée, trajet jusqu'à Vejer da la Frontera (visite libre du village typique andalou).
- Retour en familles le soir avec le repas fourni.

JOUR 7/8 : Départ pour la France avec le petit-déjeuner et un panier repas du midi fourni par les familles d'accueil. Repas du soir pris sur la route et compris dans l'offre. Arrivée le jour 8 dans l'établissement.

Remarques :

Les jours et organisations des visites sont modulables en fonction des différentes réservations.

Un panier repas devra être fourni pour le déjeuner du jour 3,4,5,6,7.

Nous souhaiterions être logés à Séville, afin de limiter les temps de trajet.

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée lancée en l'application de l'article 28 du code des marchés publics

OBJET : Voyage scolaire en Andalousie – Espagne du 5 au 12 avril 2019.

FOURNISSEUR :

Je soussigné,

Agissant au nom et pour le compte de :

Dont le siège social est :

Immatriculé à l'INSEE sous le n°

Et inscrit au registre du commerce du greffe du tribunal de

Sous le numéro.....

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses particulières :

- 1- M'engage sans réserve à traiter avec le LPO François Mansart selon les modalités jointes en annexe (cahier des charges)
- 2- Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A

Le

Signature et tampon

BORDEREAU DE PRIX

Objet : Voyage scolaire en Andalousie – Espagne du 5 avril au 12 avril 2019.

Fournisseur :

MONTANT DE L’OFFRE POUR LE LOT PORTANT SUR : ORGANISATION D’UN Voyage scolaire en Andalousie – Espagne du 5 avril au 12 avril 2019.

OPTION 1: Montant de l’offre pour 53 personnes AVEC assurance annulation selon le descriptif du séjour

Montant hors TVA :

Taux de la TVA

Montant TTC.....

Montant TTC arrêté en lettres :